

trait d'union

lettre de la Communauté de communes Gisors Epte Lévrrière mai 2008 - n°9

2008, premier budget pour un nouveau mandat

Le budget 2008, voté le 5 février dernier, sera le premier mis en œuvre par le nouveau conseil communautaire.

Il s'équilibre à un peu plus de 10 millions d'euros et comporte quatre grands domaines d'intervention. Concernant la voirie, le programme 2007 de modernisation des voiries communales se termine, et celui de 2008 commence en juin pour 735 000 euros. Pour les travaux phytosanitaires, un budget de 50 000 euros a été alloué.

En second lieu, la gratuité du transport scolaire des élèves reste à la charge de la Communauté de communes pour 386 000 euros, avec une participation du Conseil général.

En 2008, les dépenses consacrées à l'administration générale, qui regroupent l'ensemble des frais de structure et de personnel affectés à l'administration de la collectivité à savoir l'eau, l'électricité, les contrats passés avec des entreprises pour la maintenance représentent 8,3% du budget de la collectivité.

Côté sports et loisirs, le centre nautique de Trie-Château ainsi que la voie verte Gisors/Gasny devraient être terminés à la fin de l'année pour un coût voisin de 400 000 euros.

Enfin, les services à la personne (portage des repas, centres de loisirs et relais assistantes maternelles) sont chiffrés à 250 000 euros cette année.

ACTUALITE

Présentation de l'équipe voirie
lire en page 2

GRAND ANGLE

Le nouveau conseil communautaire
lire page 4

ZOOM

Bonnes nouvelles pour le centre nautique
lire page 5

PRATIQUE

Inscriptions aux transports scolaires pour septembre 2008
lire page 6

DÉCOUVERTE

Le village de Bézu-Saint-Eloi
lire page 7

Gisors
Epte Lévrrière



Communauté
de communes

5, rue Jean Jaurès
27140 Gisors

tél. : 02 32 27 89 50

Fax : 02 32 27 89 49

Site internet : www.cdc-gisors.fr

Voirie

Ils parcourent les routes pour nous

A droite, ça tourne !

Les travaux de voirie permettant un accès direct depuis la route de Paris vers la ZAC du Mont de Magny sont maintenant terminés. Ils apportent un gain de temps, mais surtout plus de sécurité et de fluidité dans la desserte de la zone.

906 repas portés à domicile

Un service de portage de repas à domicile a été mis en place depuis septembre 2007 principalement pour les seniors (plus de 70 ans). Il s'adresse aussi aux personnes handicapées, femmes enceintes et, sans limite d'âge, aux personnes avec certificat médical (tout cas particulier ne répondant pas à ces critères peut toutefois être étudié).

Ce service rencontre un vif succès. Le nombre mensuel de repas livrés est passé de 510 en septembre à 632 en novembre pour atteindre en janvier 2008, le chiffre de 906 repas.

Le temps du fauchage

La saison de fauchage des accotements des voies communales du territoire de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrrière a débuté récemment. Deux coupes sont programmées de fin avril à septembre 2008. Selon l'état de la végétation, une troisième coupe peut s'avérer nécessaire en certains endroits. Notre équipe voirie veillera à assurer l'entretien des accotements jusqu'au mois d'octobre 2008.

Ils, ce sont nos collègues de l'équipe voirie. Au nombre de quatre : Patrick, Michel, Claudy et Marc, tous natifs de notre région, ils interviennent au quotidien sur environ 185 kilomètres de voirie communale, quelle que soit la saison.



Pour reconnaître notre équipe de voirie, c'est simple : elle intervient exclusivement sur les voiries communales, pas sur les départementales. Le logo de la Communauté de communes, apposé sur chacun des véhicules du parc automobile, vous permettra de les identifier facilement. Leurs missions visent à assurer la sécurisation du réseau routier communal.

En voici quelques exemples :

- travaux de réparation ponctuels sur la voirie, travaux préparatoires aux réfections de revêtements superficiels ;
- balayage des surplus de gravillonnage nécessaire après les travaux de réparation ;
- ramassage des feuilles qui évite les chaussées glissantes et l'encombrement dans les fossés ;
- intervention d'urgence en cas d'accident, chute de branches ou d'arbres sur la chaussée ;
- salage et déneigement des voies communales ;
- marquage des arrêts de cars des transports scolaires ;
- fauchage des accotements et talus, coupe de végétation, élagage afin d'assurer une bonne visibilité pour les automobilistes ;
- curage des fossés qui guident l'eau vers le point le plus bas de la ville, d'où l'importance de leur entretien ;
- réalisation de saignées sur les accotements lors des fortes pluies afin de guider l'eau ;
- application de désherbant.

Notre équipe, bien structurée, travaille au rythme des saisons. Un planning très précis est établi en concertation avec la responsa-

ble du pôle technique au début de chaque année.

Par leur professionnalisme et leur réactivité sur le terrain, leurs missions vont évidemment bien au-delà de ce qui vient d'être énuméré, et ont pour objectif, outre le maintien en bon état des voiries communales, la sécurité des usagers et des riverains.

La saison du fauchage va débuter au mois de mai pour s'arrêter fin octobre/début novembre. Vous les rencontrerez certainement au détour d'une route, merci de faire attention à eux.

Pour tout renseignement concernant la voirie communale, n'hésitez pas à contacter M^{me} Leroux, responsable du pôle technique, au 02 32 27 89 55.

Transports scolaires Nouvelle signalétique au collège V. Hugo

Ces nouveaux panneaux informatifs précisent le numéro de car à prendre et l'emplacement où le car doit être attendu. Ainsi, chaque élève sait exactement quel numéro de car il doit prendre à 16 h 00, à 17 h 00 ou le mercredi et à quel poteau de signalétique il doit attendre son car. En parallèle, le conducteur du car se repère plus aisément.

Gisors Epte Lévrrière Communauté de communes			TRANSPORTS SCOLAIRES		
16 H	17 H	MERCREDI	16 H	17 H	MERCREDI
32	26	42	32	26	42

A

édito

Une confiance confirmée

Après le renouvellement des conseils municipaux, vos délégués ont marqué leur volonté de poursuivre l'action de la communauté de communes dans la voie engagée. En reconduisant largement l'exécutif communautaire, tout en accentuant sa féminisation, ils ont confirmé la confiance des seize communes associées au sein de notre communauté.

J'ai souhaité que, comme par le passé, nos décisions soient prises de façon très consensuelle. Que le débat démocratique permette de gommer les divergences. Que l'esprit communautaire contribue à faire passer l'intérêt général de notre bassin de vie avant l'intérêt particulier de telle ou telle commune. Que la communauté de communes soit à l'écoute de tous ses délégués et de toutes les communes, pour les

aider à résoudre leurs problèmes et leurs difficultés, à répondre à vos attentes.

Nous avons initié de grands projets. Nous nous sommes inscrits dans des partenariats forts qui ont conduit à des réalisations impossibles à mettre en œuvre à l'échelle de notre seule

communauté, comme le centre nautique qui va ouvrir ses portes dès cette année ou la voie verte qui va arriver prochainement à Gisors.

Nous avons aussi engagé la réflexion sur des besoins nouveaux à intégrer dans le contrat territorial établi par le Pays du Vexin normand. Il s'agit d'études portant sur le développement économique et l'extension de la zone d'activités du Mont de Magny, ainsi que sur la réalisation, à proximité de la gare, d'un pôle multimodal. Nous allons continuer à œuvrer pour notre communauté dans tous ses domaines d'intervention (emploi, vie quotidienne, voirie, environnement, loisirs...), afin de déployer nos interventions solidaires et innovantes, exiger de l'État qu'il reconnaisse le rôle décisif des collectivités locales en leur apportant les moyens financiers nécessaires.

Marcel Larmanou

Maire de Gisors
Conseiller général de l'Eure
Président de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière

Election

Le nouveau conseil communautaire

Les élections des 9 et 16 mars 2008 ont permis d'élire le nouveau conseil municipal de chaque commune. Officiellement installé, chaque conseil municipal procède alors à l'élection de son nouveau maire et des délégués communautaires, chargés de représenter la commune au sein de la Communauté de communes.

Au nombre de 51, ils représentent la commune au niveau intercommunal. Ils élisent à leur tour le président et les vice-présidents de la communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière. Chaque commune membre de la communauté dispose d'un nombre de délégués communautaires fixé dans les statuts de la collectivité. Le conseil communautaire a procédé à son installation ainsi qu'à l'élection des membres ci-après lors de sa réunion du 12 avril 2008.

Le **président** est **Marcel Larmanou**

Les 9 **vice-présidents** sont :

1^{er} vice-président : **Michel Dupuy** en charge de

la commission compétences nouvelles ;

2^e vice-président : **Yves Petit** en charge de la commission SCOT, environnement et logement ;

3^e vice-président : **Alain Masson** en charge de la commission sports et loisirs ;

4^e vice-président : **Émile Bouveret** en charge de la commission voirie ;

5^e vice-président : **Alain Bertrand** en charge de la commission développement économique ;

6^e vice-président : **Guy Soury** en charge de la commission aire d'accueil, personnel et travaux ;

7^e vice-président : **Marie-Christine Machu** en

charge de la commission Affaires sociales ;

8^e vice-président : **James Blouin** en charge de la commission transports scolaires ;

9^e vice-président : **François Letierce** en charge de la commission finances.

Les autres conseillers communautaires

Amécourt : Jacques Rodescot, Roger

Taupelet ; **Authavernes** : Pascal Derly ;

Bazincourt sur Epte : Béatrice Dumontier, Sylvie Chobert, Jean-Pierre Moneuse ;

Bernouville : Joel Levacher, Jacques

Macé ; **Bézu Saint-Éloi** : Sandrine Faivre, Fabrice Queré, Thierry Robert ;

Dangu : Gérard Demonchy, Pascal Robine ;

Gisors : Annick Tartare, Catherine Paysant, Bernard Bénat, René Henry, Marcelle Leroy, Philippe Méoule, Christian Loisel, Nadine Tropicé, Joseph

Saint-Germain, Gilles Luissier ;

Guerny : Marie-Thérèse Matecki, Alain Gornichon ;

Hébécourt : Philippe Baudoux, François

Delaître ; **Mainneville** : François Duval, Patrick Trancart ;

Mesnil-sous-Vienne : Jean Dubos, Yolande Lecoq ;

Neaufles-Saint-Martin :

Raymond Cardonne, Jean-Pierre Fondrille, Bertrand Neels, Jean-Marie Cavé ;

Sancourt : Reine-Marie Bourgain ;

Saint-Denis le

Ferment : François Cadennes, Guy Masurier ;

Vesly : Gérard Dujardin, Annie Lefèvre, Nicolas Darney.



À droite le président Larmanou accompagné de l'ensemble des vice-présidents

Accueils de loisirs

Préparez vous pour l'été 2008

Les accueils de loisirs de la Communauté de communes (Bazincourt-sur-Epte, Bézu-Saint-Éloi, Vesly) ont fonctionné à plein pendant les vacances de Pâques 2008 au grand bonheur des enfants qui ont pu bénéficier de sorties, rencontres, initiations diverses et variées.

Avec 50 enfants accueillis chaque jour à Vesly, 40 enfants à Bézu-Saint-Éloi, et près de 30 enfants à Bazincourt-sur-Epte, le succès a, de nouveau, été au rendez-vous.

Un 4^e accueil de loisirs est en mesure d'ouvrir à chaque période de vacances situé à Mainneville, mais faute d'enfants en nombre suffisant (7 inscrits pour Pâques 2008), la Communauté

de communes et le gestionnaire, l'association Les Farfadets n'ont pas ouvert sur ce site. Les enfants ont été accueillis à Vesly.

Pour rappel, les quatre accueils de loisirs sont financés intégralement par la Communauté de communes pour une dépense annuelle de 98 000 euros (pour 2008) La CAF de l'Eure, par le biais du contrat enfance-jeunesse, signé en 2006, subventionne la Communauté de communes pour un montant de 38 600 euros pour 2008.

Pour l'été 2008

Les parents et enfants du nord du territoire de

la Communauté de communes vont donc tenter de relever le défi de l'ouverture pour l'été 2008 sur Mainneville.

Pour les trois autres accueils, les dates d'ouverture sont les suivantes :

Vesly : du lundi 7 juillet au vendredi 22 août 2008 ;

Bazincourt-sur-Epte : du vendredi 4 juillet au vendredi 1^{er} août 2008 ;

Bézu-Saint-Éloi : du vendredi 4 juillet au vendredi 1^{er} août 2008.

Mainneville : ouverture en fonction des inscriptions.

Centre nautique du Vexin

Les petits dans le grand bain

Une piscine accessible pour les grands mais aussi pour les petits, et qui va coûter moins cher que prévu au contribuable. Que demander de plus...

La Communauté de communes prendra à sa charge le coût de transport et de location du bassin du futur centre nautique pour les élèves de maternelle et de primaire de toutes les communes membres de la Communauté.

Ainsi en a décidé le conseil communautaire, pour le plus grand bien de tous les enfants qui pourront tous apprendre à nager dans les meilleures conditions dès l'ouverture du centre, programmée pour la fin 2008. Malgré les inévitables intempéries de l'hiver dernier, le chantier avance à bon rythme.

Seconde bonne nouvelle, avec le choix de la société délégataire, chargée d'assurer la gestion du centre durant dix ans. C'est la société Espace Récréa, couplée avec Elyo (groupe Suez) pour la partie technique, qui s'est montrée la « moins-disante » après appel d'offres. Les simulations initiales qui prévoyaient un coût global de 600 000 euros ont pu être ramenées, à l'issue de la négociation avec Espace Récréa, à une moyenne de 445 000 euros de fonctionnement annuel. Un coût incluant la prise en charge des scolaires. En ajoutant à celui-ci

l'amortissement de l'investissement, le centre nautique ne devrait coûter à la Communauté de communes qu'entre 385 000 et 400 000 euros par an, soit une économie de 25 % par rapport aux estimations initiales. Rappelons que le centre comportera un bassin de 300 m² comprenant six lignes d'eau, un bassin d'apprentissage de 160 m² ainsi qu'un spa, un sauna, un hammam, un jacuzzi, une rivière à contre-courant et un toboggan.



La façade du centre nautique



Le hall du centre nautique du Vexin en construction

Centres de loisirs

Gestion modernisée

Nouveauté 2008, les trois gestionnaires des centres de loisirs de la Communauté de communes se verront dotés, dès cet été, d'un ordinateur portable, d'une imprimante laser et d'un crayon optique pour faciliter l'organisation de leur accueils.

La Communauté de communes a validé le projet d'informatisation des centres de loisirs, avec le soutien financier de la CAF de l'Eure. Chaque gestionnaire va bénéficier d'une formation au logiciel Diabolo proposée par la société Abélium pour permettre une bonne maîtrise de toutes les possibilités de cet outil : inscriptions, planning des enfants et du personnel, gestion des activités, facturation, etc. La formation, sur site, d'une durée de 4 jours, suivie d'un lourd travail de saisie des données (fini le papier!) permettra l'utilisation effective pour tous pour les vacances de l'été 2008. **Coût pour la Communauté de communes: 30000 euros. Subvention de la CAF: 19000 euros.**

Rentrée 2008

Inscriptions aux transports scolaires

Les inscriptions s'effectueront à partir du 19 mai 2008, la date de clôture étant fixée au 30 juin 2008 (date impérative à respecter, au-delà, la Communauté de communes se réserve le droit de ne pas accepter les demandes). Les inscriptions sont à renouveler chaque année car le transport scolaire n'est pas obligatoire.

● **Pour les habitants des 15 communes rurales** de la Communauté de communes dont les élèves sont scolarisés (élémentaire, maternelle, collège, Lycée/LEP) sur le territoire de la Communauté de communes, les parents domiciliés en commune rurale font les démarches auprès de leur mairie pour y retirer le formulaire D.I.T.S ainsi que les différents documents joints. Après les avoir dûment remplis, les dossiers sont à redéposer à la mairie de la commune d'habitation, sachant qu'une photo d'identité est à joindre impérativement pour les enfants dès le CM2.

● **Pour les habitants de Gisors** dont les élèves sont scolarisés aux collèges à Gisors les demandes sont à retirer auprès des collèges directement et à redéposer soit à l'établissement scolaire, soit à renvoyer au pôle transport scolaire de la Communauté de communes. Il convient de ne pas oublier de joindre une photo d'identité. Pour les habitants de Gisors dont les élèves sont scolarisés en élémentaire/maternelle/lycée/

LEP à Gisors les demandes sont à faire directement auprès du pôle transport scolaire de la Communauté de communes.

● **Pour les élèves scolarisés hors territoire** de la Communauté de communes (Beauvais, Évreux, Les Andelys, Vernon...) il convient de prendre contact pour information avec le pôle transports scolaires de la Communauté de communes ou directement auprès du Conseil général de l'Eure

02 32 31 51 27 (<http://transport.cg27.fr>)

● **Pour les habitants des communes de Bézu-la-Forêt, Lilly, Château-sur-Epte, Bosquentin** dont le transport scolaire est assuré par la Communauté de communes il convient de prendre contact avec la mairie du lieu de résidence ou avec le pôle transports scolaires de la Communauté de communes.

Le dossier complet est à renvoyer :

● **pour les collégiens et les lycéens** avec la fiche DITS remplie et signée, une photo d'iden-

tité, le coupon du règlement intérieur rempli et signé.

● **pour les élèves de primaires et maternelles** avec la fiche DITS remplie et signée, le coupon du règlement intérieur rempli et signé, les autorisations parentales pour les moins de 6 ans et plus de 6 ans et une photo d'identité dès le CM2 (pour les communes rurales uniquement). Tout dossier non reçu dans les délais ou incomplet ne sera pas traité.

Pôle transports scolaires

22, route de Dieppe 27140 Gisors (face au lycée Louise Michel)

Tél. : 02 32 27 06 38

Mèl : transport.scolaire.cdc.gisors@wanadoo.fr

Site : www.cdc-gisors.fr (Transports scolaires) pour télécharger les documents pour les élèves arrivant sur le territoire (pas pour les réinscriptions).

Voie verte

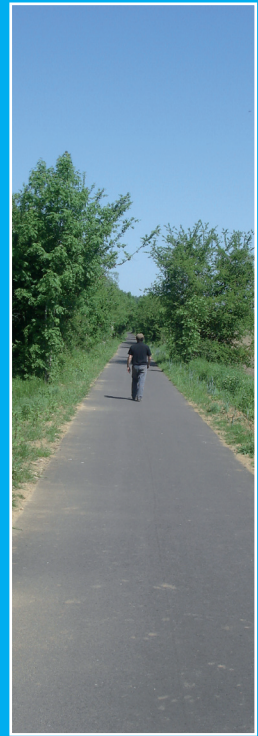
Un succès majuscule

Depuis son ouverture au public, la voie verte Gasny-Gisors, connaît un véritable engouement.

De Neaufles jusqu'à Gasny, et fin juillet 2008 jusqu'au chemin d'Inval à Gisors, malgré une avant-saison peu propice, des centaines de promeneurs profitent de cette balade champêtre chaque semaine. Régine est maman de deux enfants. Elle apprécie surtout le fait que le parcours soit bien plat et totalement sécurisé.

« Avec le revêtement goudronné et l'accès réservé aux piétons et aux cyclistes, nous pouvons laisser les enfants pédaler à leur aise tandis qu'avec mon mari nous suivons à pied. Nous allons régulièrement jusqu'à Gisancourt et retour, ce qui représente trois heures de promenade avec un coup d'œil intéressant sur le château de Dangu, les étangs de Neaufles et les cygnes. Nous attendons la belle saison avec impatience. Nous avons déjà programmé un pique-nique de la journée. C'est une façon originale et conviviale de découvrir notre belle région. »

Il est à noter que la Communauté de communes assume depuis le 7 mai l'entretien de la voie verte. Un premier balayage a été effectué le 15 mai.



Le RAM à votre service

Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) itinérant en milieu rural mis en place depuis mars 2007 fonctionne à plein.

Il vous informe sur les différents modes de garde, sur les disponibilités des assistantes maternelles agréées, sur les droits et devoirs de chacun et sur le métier d'assistante maternelle et l'agrément. Il vous soutient dans vos démarches administratives.

Il développe les partenariats avec la Protection maternelle et Infantile de Gisors et les associations locales.

Il accompagne la professionnalisation des assistantes maternelles pour contribuer à leur évolution et donner du sens à leurs pratiques.

Il vous écoute lors de l'accueil des parents et en cas de difficultés liées au mode d'accueil.

Il anime des temps d'échanges lors des espaces rencontres et des temps festifs.

Des points d'accueil pour les assistantes maternelles et les parents :

- **Dangu** : Salle des Fêtes du village
1 jeudi sur 2 de 9 h 30 à 11 h 30.
 - **Noyers** : Salle des Fêtes du village
1 jeudi sur 2 de 9 h 30 à 11 h 30. Séance dédiée à l'éveil corporel.
 - **Hébécourt** : Maison du village ; tous les mardis matin de 9 h 30 à 11 h 30.
- Ces lieux proposent des activités d'éveil aux enfants, mises en place conjointement par les assistantes maternelles, les parents et l'animatrice dans un contexte ludique, pédagogique.

39 assistantes maternelles

Trente neuf assistantes sont présentes sur le territoire de la Communauté (hors ville de Gisors) : 1 assistante dans chaque commune à Amécourt, Bazincourt-sur-Epte, Guerny, Noyers et Saint-Denis-le-Ferment ; 2 assistantes à Mainneville ; 5 pour Bézu Saint-Eloi, Hébécourt et Vesly ; 8 à Neaufles-Saint-Martin et 9 à Dangu.

Permanences administratives :

Communauté de communes
5 rue Jean Jaurès. BP 39. 27 140 Gisors
02 32 27 89 58

Pour plus de renseignements, contactez le pôle Enfance-Jeunesse au 02 32 27 89 58

Découvrir le Vexin normand...

Le village de Bézu-Saint-Éloi

Bézu, avant l'annexion de Saint-Éloi, avait reçu l'épithète de « le long » ; Saint-Éloi portait le nom de Bézu-Saint-Éloi. Il tire son nom de *bez*, sépulture, *beziou* au pluriel, des sépultures, lieu de sépulture, ou de *bezou*, *bezo*, bouleau, lieu entouré de bouleaux.

Ses sites remarquables

La Tour de la Reine Blanche dans une propriété privée, il en reste un étage supérieur, un rez-de-chaussée et une cave.

Le Buisson Vert ou le Chalet

Bâti en 1831 pour la famille Brongniard, connue par l'architecte qui construisit en 1810 la Bourse de Paris et eut dans sa parenté des savants et des artistes. Parmi eux, Alexandre, minéralogiste né en 1770, fit élever cette demeure sur la colline au milieu des bois et André Brongniard, né en 1788, lui aussi architecte, l'embellit. Il fut aussi chargé de redessiner le clocher de l'église de Bézu qu'il dota d'arcs romans et de deux horloges.

Son église

C'est un édifice cruciforme de la fin du XI^e siècle ; la nef fut raccourcie en 1750-1752 et le chœur rectangulaire fut remplacé en 1822 par une construction plus large à laquelle fut adjointe en 1827 une chapelle absidale, le tout décoré par une architecture pseudo-romane en plâtre. La construction romane semble dater du XI^e plutôt

que du XII^e siècle, tant l'ordonnance est simple et archaïque.

Ses grands personnages

Alexandre Brongniard né en 1770. Membre de l'académie des sciences, directeur administrateur de la manufacture de Sèvres, ingénieur en chef du corps royal des Mines, professeur de minéralogie et de géologie, conservateur au muséum d'Histoire naturelle. Il effectue de nombreuses plantations de végétaux, faisant de ce lieu un véritable arboretum, malheureusement mutilé lors des dernières tempêtes.

Aujourd'hui

La commune compte aujourd'hui 1 202 habitants. Bézu-Saint-Éloi a pu conserver une activité scolaire importante avec deux maternelles et 3 élémentaires. Un centre de loisirs de la Communauté de communes peut recevoir une quarantaine d'enfants. Bézu-Saint-Éloi qui est une des plus importantes communes du canton, est aussi l'une des « plus vivantes » grâce à sa jeunesse, à ses commerces et au développement harmonieux de résidences nouvelles.

Le maire de Bézu-Saint-Éloi est monsieur Yves Petit.

Michel Levé,
Président du SIRG

La recette de grand-mère Eugénie

Gâteau de pommes (pour 4 personnes)

Préparation et cuisson : 50 minutes

2 grosses pommes, 1 œuf, 8 cuillères à café de sucre en poudre, 1 paquet de levure, 1 tasse de crème de lait, 5 cuillères à soupe de farine, 1 ou 2 cuillères à soupe de rhum. 15 g de beurre pour le moule.

Faites chauffer le four à température moyenne (thermostat 6 ou 7).

Cassez l'œuf dans un saladier, ajoutez le sucre et la tasse de crème de lait, incorporez-les.

5 cuillères de farine, la levure et le rhum (si le mélange n'est pas suffisamment liquide, mouillez-le avec du lait).

Épluchez les pommes, retirez le cœur, coupez les fruits en lamelles fines, incorporez-les à la préparation.

Beurrez une tourtière, versez-y le mélange et mettez à cuire à four chaud pendant 40 minutes environ.

MANIFESTATIONS CULTURELLES

mai-juillet 2008

■ BAZINCOURT-SUR-EPTE

- **Foire à tout** 18 mai
- **Fête des mères** 24 mai
- **Sortie au Puy du Fou** 7 et 8 juin
- **Fête du village** 28 juin
- **Pot de commémoration** 14 juillet
- **Feu d'artifice** 19 juillet
- **Journée portes ouvertes à l'église** 20 juillet
- **Séjour jeunes** 25 août au 31 août

■ BÉZU-SAINT-ÉLOI

- **Fête de la peinture** 1^{er} juin
- **Fête locale** 7 et 8 juin
- **Spectacle de danse** 21 juin, 13 juillet et 14 juillet
- **Concours de tarot** 13 septembre

■ DANGU

- **Fête de la Saint-Jean** 28, 29 et 30 juin
- **Tournoi de boules** 17 août
- **Marche randonnée** 7 septembre

■ GISORS

- **"Les Anges"**. Salle des fêtes, 16 mai, 20 h 30
- **Gisors la Légendaire**. Château, 17 mai, 21 h 30
- **Soirée Cabaret/Jazz**. Salle des fêtes, 16 mai, 20 h 30
- **Concert Lofofora**. Salle des fêtes, 23 mai, 20 h 30
- **Fête du jeu**. Salle des fêtes, 24 mai
- **Gisors la romantique**. Visites guidées aux lanternes, animateurs en costumes. Château Tarifs : 5€/3€. Réservation service patrimoine 02 32 55 59 36, 24 mai, 21 h 30
- **" Le petit chaperon Uf "**. Salle des fêtes. Spectacle pour les scolaires, 29 mai, journée
- **Forum santé, organisé par le Pôle Sanitaire du Vexin**. Salle des fêtes, 31 mai
- **Fête de la peinture sur le thème " notre terre "**. Centre ville, 1^{er} juin 13 h/17 h
- **Foire à tout au Boisgeloup** 1^{er} juin
- **Fête du conservatoire**. Salle des fêtes 6-7 juin
- **Fête du jeu** 7-juin, 14 h/17 h

• Gisors la romantique

Visites guidées aux lanternes, animateurs en costumes. Château. Tarifs : 5€/3€.

Réservation service patrimoine 02 32 55 59 36, 7 juin, 21 h 30

• Présentation classe de danse

classique du conservatoire

Salle des fêtes (gratuit)

13 juin, 20 h 30

• Festival Musique en Liberté

Parc du château (5€), 14 juin, 18 h

• "Spectacle de la classe de théâtre du conservatoire

Salle des fêtes (gratuit),

20 juin, 20 h 30

• Fête de la musique, 21 juin

• Spectacle classe de danse

contemporaine du conservatoire

Salle des fêtes (gratuit)

28 juin, 20h30

• Foire à tout et théâtre de Rue

Centre ville, 29 juin

• Fête nationale, retraite aux flambeaux, bal et feu d'artifice en centre ville, 13 juillet

• Gisors la romantique

Visites guidées aux lanternes, animateurs en costumes. Château Tarifs : 5€/3€. Réservation service patrimoine 02 32 55 59 36, 19 juillet, 21 h 30

• Itinéraire patrimoine

Visite guidée à l'église

Saint Gervais-Saint-Protais

20 juillet, 14 h 30 à 16 h

• Gisors la romantique

Visites guidées aux lanternes, animateurs en costumes. Château. Tarifs : 5€/3€.

Réservation service patrimoine 02 32 55 59 36, 26 juillet, 21 h 30

• Gisors la romantique

Visites guidées aux lanternes, animateurs en costumes. Château Tarifs : 5€/3€. Réservation Service Patrimoine 02 32 55 59 36, 9 août, 21 h 30

• Gisors la romantique

Visites guidées aux lanternes, animateurs en costumes. Château Tarifs : 5€/3€. Réservation service patrimoine 02 32 55 59 36, 16 août, 21 h 30

• Gisors la romantique

Visites guidées aux lanternes, animateurs en costumes

Château. Tarifs : 5€/3€

Réservation service patrimoine 02 32 55 59 36, 23 août, 21 h 30

• Fête de la libération

Parc du château, 30-31 août

• Gisors la romantique

Visites guidées aux lanternes, animateurs en costumes. Château

Tarifs : 5€/3€. Réservation service

patrimoine 02 32 55 59 36

6 septembre, 21 h 30

• Gisors la romantique

Visites guidées aux lanternes, animateurs en costumes. Château

Tarifs : 5€/3€. Réservation service

patrimoine 02 32 55 59 36

13 septembre, 21 h 30

• Journées européennes du

patrimoine 20-21 septembre

■ VESLY

- **Fête des mères** 24 mai
- **Journée pêche** 25 mai
- **Foire à tout** 8 juin
- **Fête de la Saint-Maurice** 20, 21 et 22 septembre

■ NEAUFLES-SAINT-MARTIN

- **Fête communale** 6 juillet
- **Feu d'artifice** 13 juillet

NB : Ces informations nous sont transmises par les communes. Si votre commune n'est pas renseignée, c'est que les éléments ne nous sont pas parvenus ou qu'ils sont arrivés trop tardivement.